



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Formation des enseignant·es : un gouvernement illégitime qui veut passer en force sa réforme !

12 juillet 2024

Nous avons appris par voie de presse (AEF du 10/07/2024) que le conseil d'État valide le projet de décret réformant les concours de recrutement et la formation des enseignants. Mardi 9 juillet, Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale, sur France-info, a dit espérer "pouvoir publier le texte dans les prochains jours".

Quel mépris pour les personnels, les étudiant·es et leurs organisations représentatives ! En effet, depuis des mois, dans l'unité, toutes les organisations syndicales, comme de nombreuses directions d'université, rejettent ce projet et demandent unanimement son report. Et alors que ce gouvernement vient de perdre les élections, il est prêt à passer en force pour mettre en place pendant l'été une réforme qui s'appliquerait dès la rentrée de septembre 2024.

A aucun moment le schéma d'ensemble de la réforme n'a été présenté aux représentants légitimes des personnels, aucun financement n'est prévu. Macron avait simplement dit le 5 avril que cela se ferait « à moyens constants, que si de nouvelles formations ouvraient, d'autres devraient fermer » ! Loin de renforcer l'attractivité du métier enseignant et améliorer la formation, cette réforme précipitée risque d'aggraver encore les choses, alors que 3185 postes sont restés vacants après les concours 2024.

Alors que la situation est déjà très dégradée dans les Inspé et UFR impliquées dans la formation enseignante, c'est une véritable « maltraitance institutionnelle » que de faire passer cette réforme en plein été. L'absence de délai pour sa mise en œuvre, totalement irréaliste montre à quel point ces décisions sont hors sol: les universités ferment dans une semaine, une partie des personnels est déjà en congés et la rentrée est déjà organisée, le ministère semble ne pas savoir comment fonctionne une université ou un Inspé.

Après les élections législatives et sa lourde défaite, ce gouvernement n'a plus aucune légitimité et pour modifier en profondeur les conditions de recrutement des enseignant·es, le plus gros concours de la fonction publique avec près de 20 000 postes / an. Cette réforme contestée dépasse largement les « affaires courantes ».

La CGT FERC Sup est depuis le début favorable à un concours de recrutement en L3 sous statut de fonctionnaire mais pas à n'importe quel prix. Il faut prendre le temps de reconstruire une formation universitaire attractive et émancipatrice, avec les moyens humains et financiers nécessaires. Sous la pression des syndicats, dont la CGT, le ministère a modifié 2 éléments dans le décret :

- Le recrutement d'élèves fonctionnaires en M1 rémunérés 1400€/mois au lieu des 900€/mois de « gratification » annoncé
- La formation dans un cadre universitaire dans des « établissements d'enseignement supérieur » alors que le texte initial parlait « d'organismes de formation »

Mais cela n'est pas suffisant. **Nous réaffirmons notre exigence de report de cette réforme, et nous demandons que le prochain gouvernement légitime ouvre de réelles négociations avec les organisations représentatives que sont les syndicats et avec leurs représentant·es élu·es. Nous n'acceptons pas ce mépris de la démocratie, des personnels et des étudiant·es.**

